



FSU 45

FSU Infos Orléans

Spécial Montargois

Le bulletin de Fédération Syndicale Unitaire du **Loiret**

Edito

Parachuté dans le Loiret aujourd'hui, mauvais ministre hier et demain, député ?

Notre bulletin syndical n'a évidemment pas vocation à aborder les questions relevant de la politique partisane. Toutefois, la responsabilité de la FSU, dans cette période si particulière, est de peser pour mettre les enjeux sociaux au centre du débat public, et ce, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques.

De plus, le fait que Jean-Michel Blanquer ait jeté son dévolu sur la 4^{ème} circonscription du Loiret nous assigne une responsabilité nouvelle : celle de rappeler son accablant bilan ministériel et les conséquences tristement concrètes pour les personnels, les élèves et leurs familles des orientations néolibérales qu'il a imposées rue de Grenelle durant ces cinq dernières années.

C'est pourquoi ce bulletin est exceptionnellement consacré à l'actualité politique et ce faisant, à la nécessité de voter mi-juin, de battre inconditionnellement l'extrême-droite mais aussi, de rejeter les tenants du néolibéralisme qui ont contribué à diffuser et à favoriser la progression de ses idées.

Enfin, quelle que soit demain la majorité parlementaire, nous entendons bien continuer à rassembler nos collègues et à mobiliser les personnels pour que leurs revendications se traduisent positivement en mesures législatives, en commençant par une revalorisation très significative de la grille indiciaire et des pensions.

Le bureau de la FSU 45

PIC LOIRET

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Juin 2022 - Bulletin N°125

Déposé le 3 06 2022

Sommaire

Edito.....	page 1
Infos générales : Bilan Blanquer.....	2
Infos générales : Extrême droite.....	3
Syndicats de la FSU et retraité-es toujours acti-ves	4



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Bilan Blanquer 2017-2022. Et sur le Montargois ?

Jean-Michel Blanquer est candidat aux élections législatives dans la 4^{ème} circonscription du Loiret, autour de Montargis. Quel est son bilan depuis 2017 en tant que Ministre de l'Education Nationale dans le Loiret et le Montargois ?

La dégradation des conditions de travail des personnels des écoles, collèges et lycées s'est accélérée au cours des cinq dernières années. La crise sanitaire est venue percuter une Ecole sous-investie et déjà très abîmée.

Le Bilan Blanquer dans le Montargois

A l'école primaire, en 5 ans

Les 8 épisodes du bilan Blanquer sur le site national du SNUipp-FSU



• 80 postes supprimés dont :

⇒ **66 classes supprimées**
10 en 2022, 12 en 2021, 5 en 2020, 12 en 2019, 12 en 2018 et 15 en 2017

• Des Rased en berne, un enseignement spécialisé sous-doté !

⇒ **5 postes de RASED supprimés (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté) dans une zone déjà « désertée »**

⇒ **9 postes de « maître·sse·s supplémentaires » supprimés, créés en 2013 sous l'impulsion de la FSU**

Certes, parmi les ouvertures figurent 20 classes au titre des « priorités nationales » (3 pour les grandes sections de maternelle à 24 et 17 au titre du dédoublement GS, CP et CE1 en REP) mais elles n'ont pas permis de compenser les 9 suppressions de maître·sse·s supplémentaires qui, intervenaient sur tous les niveaux...

Autrement dit, les classes des autres niveaux (petites et moyennes section en maternelle et du CE2 au CM2 en élémentaire) ont subi des montées d'effectifs pour « compenser » ces « priorités nationales ».

Dans le secondaire

• Au collège

Entre 2020 et 2022, **11 postes de professeur·e·s supprimés pour « zéro » créé**, alors que les effectifs étaient en hausse régulièrement ! Il s'agissait là de « compenser » les fameuses « priorités au primaire » au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions d'enseignement de leurs professeur·es dans ces classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

• Au lycée

Entre 2017 et 2022, si les deux premières années ont vu des créations supérieures aux suppressions (32 contre 7), **la balance s'est en revanche inversée les 3 années suivantes.**

En effet, **le nombre de suppressions représentait le double des créations (24 pour 12 !)** entre 2019 et 2021, avant un retour aux créations en 2022 avec **les contrats d'accompagnement qui visent à « lisser » les effectifs dans chaque établissement afin de faire disparaître progressivement les « avantages » de l'Education prioritaire.** Sans compter les impacts de la réforme du lycée en général et du Bac en particulier sur les élèves et les personnels...

• Dans l'enseignement professionnel

La réforme de la voie professionnelle renforce la place de l'entreprise dans la scolarité via l'apprentissage. Cette dynamique porte un double effet pervers : formater les jeunes à des savoirs utilitaristes au service du modèle néolibéral et réduire les créations de postes dans la voie dite scolaire.

De plus sur le département , ce sont 338 élèves notifié·es sans AESH qui aggravent les conditions de tou·tes.

Les AESH, comme les autres personnels, ont besoin, d'une juste reconnaissance de leur métier ! Il est donc urgent que le ministère s'engage sur le **statut, des AESH, l'amélioration des salaires (revalorisation du point d'indice) pour tou·tes , la garantie de temps de travail complet** et qu'il **abandonne les PIAL.**

Alerte recrutement !

Partout en France ou presque, toutes disciplines et degrés confondus, **JM Blanquer est parvenu à dégoûter de l'enseignement.** A coup de « wokisme », « d'islamogauchisme » et de dévalorisation de la profession enseignante, Blanquer a asséché les concours de leurs candidat·e·s.

Si bien que dans l'académie de Versailles, désormais un « job dating » de 30 min suffit à justifier notre statut : notre métier est si facile... ! (sic);

A Marseille, certain·es directeurs·rices pourront recruter seul·es leurs enseignant·es...

Pour la FSU, réduire les effectifs dans les classes doit se faire partout et s'accompagner notamment d'actions de formation pour permettre réellement la réussite de toutes et tous.



La FSU contre l'extrême droite

Pourquoi nos valeurs sont résolument à l'opposé de l'extrême-droite !

En tant qu'agent·e·s du service public et adhérent·e·s de la FSU, nous sommes :

POUR l'héritage des Lumières, la raison, les valeurs républicaines, la laïcité ;

CONTRE l'obscurantisme, l'exaltation des préjugés et des divisions.

POUR la tolérance et le vivre-ensemble ;

CONTRE le racisme, l'antisémitisme, les LGBTIphobies, le sexisme et toutes les discriminations.

POUR une école de l'égalité, la liberté pédagogique et l'émancipation des élèves.

L'extrême droite a notamment une vision réactionnaire et antirépublicaine de l'école comme de l'université.

La mise en œuvre de son programme aurait des effets terribles. L'extrême-droite ne condamne jamais l'insuffisance des moyens, ni ne parle de la dégradation des conditions de travail des personnels. Jamais, elle ne porte un regard critique sur les inégalités scolaires et sociales des élèves, nettement renforcées par la crise sanitaire. On ne trouve rien dans les programmes d'extrême-droite qui permettrait de résoudre les fragilités actuelles du système éducatif.

L'extrême-droite veut faire de l'école un instrument de propagande pour son idéologie réactionnaire.

- Un enseignement organisé autour d'un objectif politique passéiste et rétrograde : concourir « *par tous moyens, chez ceux à qui il est destiné, à faire naître, développer et affermir les sentiments patriotiques et la conscience de l'unité nationale* » (proposition de Loi de M. Le Pen, février 2021) ;
- La mise sous surveillance des personnels et des pratiques pédagogiques : l'extrême-droite veut un « *plan de contrôle des enseignements* », qu'elle suspecte d'être « *utilisés à des fins idéologiques* » (Plan Le Pen pour les banlieues) ; « *Nous chasserons des classes de nos enfants le pédagogisme, l'islamo- gauchisme, et l'idéologie LGBT* » (Discours de E. Zemmour, Villepinte, 5 décembre 2021) ;
- Des programmes et des horaires réduisant la diversité des domaines d'étude et réorientés vers l'exaltation nationaliste : « *réserver la moitié du temps d'enseignement au français* » en primaire (programme de M. Le Pen, 2017), mise en place d'un « *roman national* » à visée identitaire au lieu d'un enseignement scientifique de l'Histoire (Programme du RN).
- Une lecture révisionniste de l'Histoire : "*Vichy a protégé les juifs français et donné les juifs étrangers*" (E. Zemmour, Europe 1 et CNews, 26 septembre 2021).

Ceci est faux ! Le 3 octobre 1940 et sans demande de l'occupant nazi, Pétain signe une loi excluant les personnes de confession juive de nombreuses professions, comme celle d'enseignant·e. C'est le début de 4 années de violentes persécutions antisémites dans notre pays : 24 000 juifs français déportés avec la collaboration active et attestée du régime de Vichy, 80% des enfants arrêtés durant la rafle du Vel d'Hiv, en juillet 1942 à Paris, étaient français. 1 500 d'entre eux furent enfermés au camp de Beaune-la-Rolande, séparés de force de leurs parents, puis déportés après eux à Auschwitz. **Comme en atteste, rien que dans notre département, les vestiges des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, prétendre que Pétain aurait protégé les juifs français est une ignoble contre-vérité historique.**

Marche pour l'égalité contre l'homophobie et la transphobie

La FSU45 était présente à la marche pour l'égalité à Orléans, parmi les **1700 personnes pour cette 9^{ème} édition**. Cette manifestation s'inscrivait dans une mobilisation nationale **pour défendre les droits des personnes homosexuelles, transgenres et intersexes**.

Cette marche festive, joyeuse et très jeune est un moment fort pour rappeler que **l'égalité des droits n'est pas effective, ni en France, ni dans le monde** et que les discours réactionnaires, fascisant entraînent des violences basées sur l'homophobie ou la transphobie.



**Le Service Public,
on l'aime,
on le défend**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Syndicats nationaux membres de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Les coordonnées des syndicats nationaux sont sur leur site.

	EPA Education, Pluralisme, Action solidaire www.epafsu.org		SNPES-PJJ Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social PJJ www.snpes-pjj-fsu.fr
	SNAC Syndicat National des Affaires Culturelles snac.fsu.fr		SNPI Syndicat National des Personnels d'Inspection www.snpi-fsu.org
	SNASUB Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques www.snasub.fr		SNUAS-FP Syndicat National Unitaire des Assistants Sociaux de la Fonction Publique www.snuasfp-fsu.org
	SNCS Syndicat National des Chercheurs Scientifiques www.snacs.fr		SNUEP Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel www.snuexp.fr
	SNE Syndicat National de l'Environnement www.sne-fsu.org		SNUipp Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc www.snuipp.fr
	SNEP Syndicat National de l'Education Physique www.snepfu.net		SNUITAM Syndicat National Unitaire Interministériel des Territoires de l'Agriculture de la Mer
	SNEPAP Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire www.snepap-fsu.org		SNUP-CDC Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe CdC www.snup-cdc-fsu.org
	SNES Syndicat National des Enseignements du Second degré www.snes.edu		SNUPDEN Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale www.snupden-fsu.fr
	SNESUP Syndicat National de l'Enseignement Supérieur www.snesup.fr		SNUTER Syndicat National Unitaire de la Territoriale http://www.snuter-fsu.fr/
	SNETAP Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public www.snetap-fsu.fr		SNU-TEFI Syndicat National Unitaire Travail Emploi Formation Insertion www.snuteffsu.org
	SNICS Syndicat National Unitaire des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé www.snics-fsu.org		SUPMAE Syndicat Unitaire des Personnels du Ministère des Affaires étrangères mae.fsu.fr

Retraité-e mais

toujours actif-ve à la FSU !

Vous qui partez (ou êtes déjà) en retraite, continuez à adhérer à votre syndicat.

Le retraite n'est pas un « retrait » du monde mais une nouvelle étape de la vie sociale, financée par la continuité de notre salaire d'activité, assurée par la solidarité intergénérationnelle, reconnaissance de ce que nous avons apporté à la société. La retraite est un droit à défendre.

Rester syndiqué-e, c'est contribuer à ce droit chèrement gagné contre celles et ceux qui voudraient que l'on travaille jusqu'à épuisement. C'est agir pour qu'il soit respecté pour les actuel-le-s actif-ve-s comme pour les actuel-le-s retraité-e-s. C'est continuer à exiger avec les actif-ve-s l'amélioration de la vie de l'ensemble de la population.

La FSU regroupe dans sa Section Fédérale (SFR) les retraité-e-s de ses syndicats et agit aussi avec les 8 autres organisations du « groupe des 9 » pour défendre les droits des 17 millions de personnes retraitées.

N'hésitez pas à contacter les représentant-e-s de votre syndicat dans le Loiret pour vous investir en tant que retraité-e.

La liste des différents syndicats nationaux de la FSU est rappelée ci-contre.

Trimestriel— imprimerie BBV — n° CPPAP 0522S05437

Directeur de publication : Bruno CHIROUSE—F.S.U. 45 10, rue Molière 45000 Orléans - 02 38 78 00 60

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la F.S.U.

Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la F.S.U.

